



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

:

SESSION D'ÉTÉ

**Commission Démocratie, cohésion sociale
et enjeux mondiaux
CONF/DEM(2018)SYN1**

PROJET DE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 24 JANVIER 2018

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du compte rendu de la réunion du 28 juin 2017 [[CONF/DEM\(2017\)SYN2](#)].**
- 3. Adoption du rapport d'activité 2017**
- 4. Participation de la société civile à la décision politique**

Introduction d'Alexandra Luminita Petrescu (FITRAM), Vice-présidente de la commission, ancienne Secrétaire d'État au ministère roumain de la Consultation publique et du Dialogue civil, présidente de la Fondation pour le pluralisme.

Lignes directrices relatives à la participation civile aux décisions politiques adoptées par le Comité des Ministres le 27 septembre 2017

Intervention de Jutta Gützkow, cheffe de la Division de la bonne gouvernance

Intervention d'Anne-Marie Chavanon, ancienne co-présidente du Groupe de travail chargé de l'élaboration du texte.

Mme Petrescu a souligné l'importance de la participation des citoyens à la décision politique dans le cadre de la stratégie et des résultats du ministère roumain de la Consultation publique et du Dialogue civil. Donnant des exemples concrets d'actions menées par le gouvernement roumain en 2017, elle a mis en évidence le rôle de la transparence dans l'information des citoyens, ainsi que l'importance de la consultation publique et du dialogue entre le gouvernement et les citoyens dans le développement d'une société démocratique saine.

Intervention de Jutta Gützkow, cheffe de la Division de la bonne gouvernance

Mme Gützkow a déclaré que les lignes directrices étaient importantes pour renforcer et faciliter l'accès des citoyens, des ONG et de la société civile au processus de décision politique. Elle a indiqué que le document avait été adopté par le Comité des Ministres le 27 septembre 2017 lors de la 1295^e réunion des Délégués des Ministres. Les lignes directrices définissent les conditions et les grands principes du dialogue, de la consultation publique et de la coopération entre la société civile et les pouvoirs locaux et nationaux. Mme Gützkow a souligné que la confiance et le respect, en particulier le respect des droits de l'homme, sont des conditions essentielles pour une participation civile efficace. Le Comité européen sur la

démocratie et la gouvernance (CDDG) a également produit une boîte à outils qui fournit des informations aux représentants des collectivités locales et aux citoyens et les aide à concevoir et mettre en œuvre des stratégies visant à encourager la participation des citoyens au processus de décision politique. Mme Gützkow a recommandé que la participation du public à la prise de décision soit incluse dans les feuilles de route présentées par chacune des trois commissions de la Conférence des OING.

Intervention d'Anne-Marie Chavanon, ancienne co-présidente du Groupe de travail chargé de l'élaboration du texte

Mme Chavanon a recommandé la mise en place d'un suivi pour veiller à ce que la participation civile au processus de décision soit élargie. Elle a indiqué que même en l'absence de suivi, il existe un engagement ferme à mettre en œuvre les lignes directrices.

Discussion

Les participants se sont déclarés préoccupés par le fait que de nombreux citoyens ne connaissent ni les travaux de la Conférence des OING, ni ceux du Conseil de l'Europe. Ils ont également suggéré de réaliser une étude pour recenser les lois et les politiques publiques qui s'inspirent du travail des organisations de la société civile. La participation des jeunes au processus de décision n'est pas très visible. Mme Gützkow a recommandé aux participants de donner des exemples de la manière dont la participation des ONG au processus de décision attire l'attention des hauts responsables. La participation des jeunes est traitée sur un plan général dans les lignes directrices ; seule la Recommandation sur la participation des citoyens au processus de décision politique au niveau local comporte des aspects axés spécifiquement sur les jeunes.

5. Activités récentes en lien avec les autres organes du Conseil de l'Europe

5.1. Convention d'Oviedo – Intervention de Laurence Lwoff, Secrétaire exécutive du Comité de bioéthique du Conseil de l'Europe (DH-BIO)

5.2. Ateliers de la Convention européenne du paysage – Intervention de Maguelonne Dejeant-Pons, cheffe de Division, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage

Maguelonne Dejeant-Pons a donné un aperçu des activités récentes concernant la Convention européenne du paysage et les récents prix du paysage.

5.3. Principes de bonne gouvernance et Forum mondial de la démocratie – intervention de Gerhard Ermischer, vice-président de la Commission

La Commission a participé au Forum mondial de la démocratie, qui s'est tenu sous l'égide du Conseil de l'Europe, et créé conjointement un groupe interactif pour expérimenter de nouvelles méthodes de démocratie participative, en particulier pour la gouvernance locale et régionale. La méthode facilite le dialogue avec des petits groupes, mais aussi des groupes de grande dimension, en structurant les résultats et en permettant aux individus de participer, même s'ils ne se considèrent pas comme experts ou ne connaissent pas le langage technique souvent utilisé dans les processus participatifs formels. Elle peut néanmoins être mise en œuvre aussi bien dans les processus formels de planification que dans les cas de gestion de conflits.

5.4. Collaboration avec les commissions de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, intervention de Thierry Mathieu, Président de la commission

5.5. Changement climatique : de Bonn à Katowice, intervention d'Edith WENGER, déléguée du Bureau européen de l'environnement

Edith Wenger a fait rapport sur l'évolution de la situation depuis la dernière conférence sur le climat, qui s'est tenue à Bonn, et sur la feuille de route élaborée en vue de la COP 28, qui aura lieu à Katowice en décembre 2018. Elle fera le point sur l'actualité lors de la réunion de juin du Comité.

6. Divers

7. Programme de travail de la Commission pour 2018

7.1. Priorités des organes du Conseil de l'Europe

(Comité européen sur la démocratie et la gouvernance, Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage, Comité de bioéthique, Assemblée parlementaire, pouvoirs locaux et régionaux)

Le Conseil de l'Europe traverse une période difficile parce que la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme sont remis en cause dans de nombreux États, même en Europe, et qu'un certain nombre de problèmes financiers se posent, ce qui n'aide pas à rester proactif. Il est important que la commission renforce la coopération avec les comités directeurs appropriés, l'APCE et le Congrès des régions. Mais il est également essentiel que les membres plaident résolument en faveur de nos priorités au sein de l'Assemblée, mais surtout auprès des parlements et des gouvernements nationaux. Nous devons utiliser nos relations pour sensibiliser les décideurs nationaux aux problèmes posés et défendre les nombreuses et diverses priorités au sein du Conseil de l'Europe. Nous ne devons pas nous concentrer uniquement sur les droits de l'homme les plus fondamentaux et la Cour européenne des droits de l'homme en laissant de côté toutes les autres questions.

7.2. Priorités de la Conférence des OING

Feuille de route 2018-2020

Le projet de feuille de route a été présenté.

7.3. Priorités de la commission

Le projet de feuille de route a été présenté, notamment le rôle des groupes de travail et des groupes de travail transversaux.

7.4. Priorités des ONG dans ce cadre

Échange de vues

7.5. Mise en place des futurs groupes de travail

Cette partie a été la plus importante de la réunion de janvier, qui a été scindée trois groupes distincts chargés d'examiner les groupes de travail, leurs objectifs, leur mission ainsi que les résultats pouvant être atteints. Ce travail a dû être fait sans traduction, mais dans l'ensemble, les problèmes ont été surmontés et le débat a été animé. Les groupes de travail ont été créés et un projet d'ordre du jour a été établi pour orienter leurs actions.

GT 1 : Participation à la prise de décision démocratique. Le groupe de travail aura deux grands objectifs : Révision de la Recommandation sur la surveillance de l'action des collectivités locales GT-CACL(2018)1E, en étroite coopération avec le groupe de travail approprié du CDDG, et suivi des Lignes directrices pour l'usage de bonnes pratiques dans les processus de prise de décision démocratique dans trois pays choisis en accord avec des ONG locales sur le terrain, en étroite concertation avec le CDDG et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. Les participants seront tenus informés et pourront participer entre les

réunions par courrier électronique et par l'intermédiaire d'une plateforme web qui sera mise en place avec Loomio.

GT 2 : Une prévention de la corruption qui engage la société civile. Le groupe de travail poursuit trois objectifs majeurs : éduquer les citoyens à la prévention de la corruption, contribuer à la diminution de la corruption aux niveaux national et international et recenser les outils permettant de repérer les indices de la corruption. Les résultats attendus par les participants sont : des outils pour des campagnes d'éducation axées sur les jeunes, des campagnes de sensibilisation à la corruption organisées dans les campus universitaires, un guide des bonnes pratiques pour la diminution de la corruption.